

**RDIM DA LA BIENVENIDA A LOS LAUDOS
DE LA CAMARA DE COMERCIO INTERNACIONAL**

**RDIM DÁ A BEM-VINDA ÀS LAUDOS
DA CÂMARA DE COMÉRCIO INTERNACIONAL**

**RDIM WELCOMES THE INTERNATIONAL
CHAMBER OF COMMERCE**

**RDIM ACCUEILLE LA CHAMBRE
DE COMMERCE INTERNATIONALE**

Luis Alejandro Estoup

ESPAÑOL

Seis años de incursión en el derecho de la integración, permitieron comprender la función del arbitraje en nuestra región. Tal vez reservado a las grandes empresas y a la solución de litigios entre los países miembros del MERCOSUR, el arbitraje todavía promete lo que en otros espacios del

(continúa en p. 2) ►

PORTUGUÊS

Seis anos de incursão no direito da integração, permitiram compreender a função da arbitragem em nossa região. Talvez reservado às grandes empresas e à solução de litígios entre os países membros do Mercosul, a arbitragem ainda promete o que em outros espaços do planeta já é: Uma dinâ-

(continúa en p. 4) ►

ENGLISH

Six years of incursion in the Integration Law, they allowed to understand the function of the arbitration in our region. Perhaps reserved for the big companies and the solution of disputes among the member countries of the MERCOSUR, the arbitration still promises what is already in other spaces of

(continúa en p. 6) ►

FRANÇAIS

Six années d'incursion dans le Droit de l'Intégration, ont autorisé à comprendre la fonction de l'arbitrage dans notre région. Peut-être réservé pour les grandes compagnies et la solution de litiges parmi les pays membres du MERCOSUR, l'arbitrage promet encore ce qu'il a déjà réussi dans autres

(continúa en p. 8) ►

FRANÇAIS

(viene de p. 1) ►

espaces de la planète: Un efficace et dynamique procédure qui accompagne le fonctionnement du droit commercial international.

La complexité des rapports juridiques que cette nouvelle branche présente, éloigne les professionnels de tout mécanisme qui puisse emporter l'affaire internationale vers un conflit. Nous devrions admettre la tendance d'incorporer des clauses dans les contrats qui disciplinent le comportement des parties pour essayer de s'échapper à l'autorité d'un tiers et poursuivre une transaction privée. Accompagnent aussi cet instinct professionnel des clauses qui prévoient des expertises pratiquées par représentants des parties, pour aider ces règlements à l'amiable.

Mais tout ne saurait demeurer réservé au talent des parties. Quand ces procédures ne réussissent pas, lorsque les parties ne peuvent pas compléter leurs transactions —une situation qui se produit habituellement dans notre région parce que nous ne jouissons pas d'une sécurité juridique parfaite ni d'une stabilité économique concrète qui puissent assurer la continuité des engagements— le litige paraît.

C'est remarquable l'effort des entreprises de tirer leurs conflits en dehors de la juridiction. Le composant international étant associé à la commercialité, même si ce facteur donne une majeure amplitude à la notion traditionnelle de commerce pour viser une plus large gamme d'opérations de nature mixte, il expose une inquiétude pour déterminer le juge compétent. De plus, une autre préoccupation sur l'efficacité et l'internationalisation du jugement sera posée et démontrera que l'exequatur, a en définitive une instance propre. Et l'élection conventionnelle du juge ne réduit pas toujours ces difficultés d'accès à la justice.

L'arbitrage représente la solution la plus efficace pour le conflit international. La Cour Internationale d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale est l'organisme le plus connu pour les entrepreneurs transnationaux. Plusieurs centaines d'affaires sont résolues annuellement compromettant des parties originaires du monde entier. La Cour, n'est pas un tribunal mais un organe administratif qui surveille en effet les arbitres qui résoudront le conflit.

La juriste brésilienne Priscila Pereira explique dans cette édition que plus une région intervient dans le commerce international plus important devient l'arbitrage. C'est évident que nous sommes devant une année 2003 posant de graves questions à propos de l'intégration dans l'ALCA, sur la continuité des négociations avec l'Union Européenne et sur l'amplification du MERCOSUR.

En fonction de cette réalité, la Chambre de Commerce Internationale aura une fonction importante concernant l'arbitrage entre particuliers. La juriste argentine María Inés de San Martín, Coordinateur d'Arbitrage dans RDIM nous a honoré avec la présentation de cette remarquable Institution:

« Dès ce jour, nous sommes heureux de fournir la publication de derniers jugements arbitraux à nos lecteurs sous les Règles d'Arbitrage de la Cour d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale, avec des annotations proposées par le Conseil du Secrétariat de la C.C.I. ou par d'autres professionnels longtemps éprouvés dans le domaine de l'arbitrage. Nous signalons que les Conseillers et les Conseillers adjoints au Secrétariat C.C.I. sont ceux qui poursuivent les débats jusqu'à ce que la dernière solution soit atteinte. Cette surveillance par le personnel constitue l'une des plus remarqua-

bles caractéristiques de l'arbitrage administré par la Cour C.C.I. Par conséquent, les commentaires accompagnant les jugements publiés dans RDIM seront utiles pour approfondir l'évolution et l'analyse de chaque cas.

C'est un honneur pour Revista de Derecho Internacional y del Mercosur qu'une telle institution internationale dotée d'une telle réputation nous permette de contribuer dans la diffusion de la pratique de l'arbitrage international, pour considérer les avantages qu'elle propose pour la résolution des conflits dans le monde des affaires internationales.

De plus, c'est un grand plaisir pour nous de présenter à nos lecteurs les nouvelles tendances, les approches aux solutions modernes en ce qui concerne l'arbitrage international. Ce sera d'intérêt et indubitablement utile aux professionnels qui ont déjà une pratique dans l'arbitrage ainsi que pour tous ceux qui considèrent celui-ci comme la plus pratique procédure pour résoudre les conflits.»

Par María Inés de San Martín

Coordinateur d'Arbitrage dans RDIM

